L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 25 FEVRIER.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 24.—Gladstone a publié une brochure sur le Vaticanisme en réponse au Dr. Newman et à l'archevêque Manning. Il maintient ses premières assertions: fait l'éloge de Newman dont la sécession est la plus grande perte depuis Wesley; reconnait que la loyauté de la masse des catholiques n'a pas changé; réfute l'assertion de Manning qui soutient que l'Eglise Romaine n'est pas changée par les décrets du Vatican et récapitule les déclarations répudiant les doctrines de l'infaillibilité du Pape et du pouvoir temporel, par lesquelles les catholiques anglais et irlandais ont obtenu une liberté civile complète.

WASHINGTON.

Washington, 23.—Le Cabinet, aujourd'hui, a décidé ne prendre aucun parti sur la proposition voulant des compagnies du chemin de fer du Pacifique, pour faire un fonds d'amortissement de leurs obligations envers l'Etat, dans la crainte que les discussions dans le Congrès ne nuisent à la discussion des bills réguliers d'allocation.

Il n'y a pas eu de discussion aujourd'hui dans le Cabinet à propos de l'Arkansas ou de la Louisiane.

Rapport du comité d'enquête de l'Alabama.

Le comité congressionnel d'enquête sur les affaires de l'Alabama a fait deux rapports, le rapport de majorité est signé par MM. Coburn, Albright et Cannon. Ils croient que sans l'intervention opportune de l'administration en Louisiane, une révolution aurait eu lieu dans l'Alabama.

Le comité rapporte que les membres du parti républicain étaient exposés à des indignités et à des traitements tels qu'on ne pourrait en voir que dans une guerre de sauvages. Le principal objet des Démocrates semble être d'écraser les nègres blancs et dans ce but ils ont eu recours à un nouveau trait de politique américaine, c'est-à-dire à l'ostracisme social et commercial.

Le comité déclare que la victoire démocratique dans l'Etat a été gagnée par la fraude, la violence, la proscription, l'intimidation et le meurtre. Les officiers de la loi étaient ligués avec les séditieux; les cours de justice étaient sans pouvoir pour faire des arrestations et le gouvernement n'avait pas de milice pour aider des officiers mal disposés. Le comité dit:

Notre seul regret est qu'il n'y ait pas plus de soldats des Etats-Unis pour aider à l'exécution des lois. Le rapport parle alors de pourrissement de boîtes, de feux dévorant le secours, tous expédients auxquels on a en recours et donne un plein exposé des émeutes à Mobile, à Enfaula, Springhill, Forkland, Gainesville et autres lieux. Le comité exprime l'opinion que si l'élection eut été libre et loyale, le ticket républicain tout entier eut été élu avec une majorité des membres de l'Assemblée générale et six sur huit républicains pour le Congrès. Il recommande en conséquence l'adoption du bill de force.

La minorité du comité congressionnel a fait un très long rapport. Ils commencent par protester contre la hâte indécente avec laquelle l'enquête a été conduite, mais ils disent que l'Alabama a été aussi paisible et aussi soumis aux lois que la Georgie, le Tennessee ou le Mississippi pendant l'élection.

Ils déclarent qu'il n'y avait pas plus de nécessité pour la présence des troupes dans l'Alabama qu'il n'y en avait dans le Missouri et la Californie, que les cas de violence dont on a excipé n'étaient pas prouvés et qu'aucune preuve n'existe encore qu'ils disent être attribués à des motifs politiques; que c'était une nécessité de parti de créer des désordres réels ou apparents dans l'Etat; que le bacon donné par le Congrès aux habitants qui avaient souffert de l'inondation avait été employé comme moyen de corruption. Enfin, ce rapport est la contre-partie du rapport tout entier de la majorité.

Washington, 24.—La Chambre siège ce soir et la majorité a réussi à mettre en discussion le bill de force de McCoburn.

Le Sénat, en séance exécutive, a confirmé plusieurs nominations dont pas une ne concerne la Louisiane.

Washington, 24.—Chambre. M. G. F. Hoar, de Mass., se lève pour appeler le rapport du comité spécial sur les affaires de la Louisiane.

M. Coburn, de l'Ind., soulève la question de considération et désire que préférence soit donnée au bill rapporté par lui et qui est connu comme le bill de force du cancus.

M. Poland demande la préférence pour son rapport sur les affaires de l'Arkansas.

M. Ward, de l'Ills, soutient les vues de M. Poland et représente que la situation troublée de l'Arkansas demande une prompte détermination du Congrès.

M. Hoar dit que la résolution rapportée par lui tient compte des recommandations qui ont eu le concours de tous les membres du comité spécial et qu'une détermination immédiate est désirable ou vaut de fait que la Chambre des représentants de la Louisiane qui a été invitée à remédier à l'injustice s'ajournera dans quelques jours.

M. Poland suggère que toutes ces affaires du Sud devraient être mises de côté jusqu'après l'adoption du bill d'allocation civil et qu'alors elles seraient traitées dans leur ordre de présentation à la Chambre.

M. Smith de New York soutient que l'amendement constitutionnel rapporté par qui pour l'élection du Président et du Vice-Président était l'affaire connuecée devant la Chambre, et était une mesure de la plus haute importance.

M. Conger, du Michigan, dit que Poland est le représentant du parti de l'inactivité ministérielle et qu'il aurait pu faire passer l'affaire de l'Arkansas il y a longtemps.

M. Poland se défend de l'imputation et dit qu'il a cédé seulement par pure déférence aux affaires publiques suivant les représentations du président du comité des voies et moyens.

M. Negley pense qu'il est grand temps que la Chambre dirigeât ses propres séances au lieu de les abandonner au comité des voies et moyens.

M. Ward, de l'Ills., vient à la rescousse de M. Poland du comité sur les affaires de l'Arkansas.

M. Coburn représente que le débat sur son bill couvrirait toutes les questions soulevées dans les rapports des comités spéciaux sur les Etats du Sud et que le bill contient quelque chose de défini et de tangible.

Finalement, après un long colloque, sur la motion de M. Garfield, de l'Ohio, la question de se former en comité général sur le bill d'allocation est mise aux voix. La motion est emportée par un vote de 143 contre 101. Les démocrates ont tous voté pour la motion, et 101 républicains contre.

La discussion sur le bill civil s'est étendue sur les fraudes et les intimidations et sur le "bacon mondé" pour des vues politiques dans l'Alabama, et cela a donné lieu à une altercation bruyante.

Le général étant levé, il y a eu un échange de compliments entre Eldridge, du Wis., et Sypher, de la Louisiane, par suite du rapport d'Eldridge. Sypher a traité, redout il se plaignait de lâche et de méprisable.

SENAT.—Le Sénat aujourd'hui a passé les bills pour l'admission du Colorado et du Nouveau-Mexique et ensuite a pris le bill de M. Morton pour régler le compte des votes pour le Président et le Vice-Président, mais il s'est ajourné sans voter.

Le Sénat a amendé sur divers points les bills du Colorado et du Nouveau-Mexique, de sorte qu'ils seront renvoyés à la Chambre pour y recevoir son concours.

La Trésorerie commencera demain le payement de l'intérêt de mars sur les 10-40 sans rabais.

Le Président a nommé Harvey Jewell, frère du directeur général des Postes, juge de la cour des réclamations de l'Alabama.

Observations Météorologiques.

Washington, 24—Probabilités pour les Etats du Golfe. Baisse en hausse de la température, toute plus frais du Nord et de l'Ouest, avec un temps nuageux et clair par intermittences.

MONTGOMERY.

Montgomery, 24.—Les sénateurs et représentants démocrates de la Législature de l'Alabama aujourd'hui, sans exception, ont signé une énergique protestation contre le mémoire présenté hier au Sénat des Etats-Unis par M. Spencer.

Ils déclarent que ces imputations sont fausses et sans fondement, et en appellent à la législation de l'Assemblée Générale de l'Alabama comme une preuve concluante de la fausseté des accusations proférées par les membres républicains de la Législature.

LITTLE-ROCK.

Little Rock, 24.—Le Sénat a passé aujourd'hui une résolution jointe pour l'ajournement de l'Assemblée générale du 5 mars au premier lundi de novembre. On dit que cette suspension est motivée par le besoin de prendre des arrangements pour la dette capitaliste de l'Etat.

ATLANTA.

Atlanta, Georgie, 24.—Le comité qui avait été formé pour examiner les affaires du trésor, sans attaquer la probité du trésorier, demande qu'il donne sa démission, laquelle les livres ont été trouvés en administration convenable. Qu'il ne soit pas si Jones donnerait sa démission ou non. S'il refuse, il est possible qu'on en fasse une question. Du reste, il n'est mis en accusation d'avoir reçu aucune somme pas nécessaires; d'autres mesures seront prises par la Législature pour couvrir le déficit et maintenir les finances de l'Etat dans une bonne situation.

ST-LOUIS.

St-Louis, 24—L'ouragan qui a passé sur le comté Patty, hier, a fait beaucoup de mal bien qu'il n'excédât pas une largeur de 150 yardes. Il a renversé un train de fret et a emporté quelques uns des chars à une distance de 100 yardes. Quelques personnes ont été blessées sérieusement. On évalue le dommage à $40,000.

RALEIGH.

Raleigh, Car. du Nord, 24.—Le Sénat aujourd'hui a passé à la troisième lecture le bill qui règle la dette d'Etat. La scène qui s'en est suivie fut comique suit:

Pour vieilles dettes et certificats enregistrés 40 cents à la piastre; pour bons d'amélioration intérieure 40 cents à la piastre. Cela ne comprend pas les bons spéciaux de construction.

L'intérêt suivant ces payé: pour les deux premières années 3 0/0; pour les trois autres venant après, 4 0/0; pour dix, 6 0/0; pour les 20 dernières 6 0/0.

Avis est donné qu'un bill supplémentaire sera présenté pour convertir les bons de taxe spéciale.

La Chambre considère la question d'expulser le représentant blanc J. W. Thorne, du comité Woven, parce qu'il ne croit pas en Dieu.

NEW YORK.

New-York, 23.—Fonds actifs et faibles.

TERRE HAUTE.

Terre-Haute, 24—La Wabash a monté de 14 pieds en 24 heures. Les steamers Young América et Elk ont été emportés d'ici par la pression de la glace flottante.

Le premier a été arrêté à six milles au-dessous dans un état très avarié. On suppose que le steamer Elk est perdu. Le steamer Dolly Warden a été coulé hier par la glace au débarcadère. Une barque appartenant à la Prairie City, a coulé. Personne n'a péri.

New York, 24 — La Cour de ville de Brooklyn était foulée ce matin quand le général Tracy a commencé la défense de Beecher. Toutes les parties au procès étaient à leurs places.

Tracy a déployé beaucoup d'éloquence pour Beecher qui est seul, a-t-il dit, mais qui est soutenu par son Dieu et la justice de son caractère. Il a fait valoir l'ardeur avec laquelle Beecher avait embrassé et défendu la cause du Nord contre le Sud au commencement de la guerre, ce qui lui avait valu l'admiration du monde entier.

Tracy a fait l'histoire de Tilton, a insisté sur ses idées relatives au mariage et dit qu'il avait dénoncé le mariage comme une fraude et comme un empêchement au progrès du monde.

PASSES.

Profondeur d'eau à la Passe à la Loutre.

Passe à la Loutre.—Profondeur d'eau, 17 pieds à basse marée. Largeur 40 pieds. Profondeur à haute marée. 19 pieds.

Passe du Sud-Ouest, 24—Arrivée, la barque Norwégienne Sirius, de Santiago, île du cap Vert, sur lest.

Passe à la Loutre, 24—Arrivées, la barque espagnole Joséfina, de la Havane sur lest; la barque française Pégase en 69 jours de Bordeaux avec une cargaison générale à T. Bailly Blanchard, la barque Norwegienne Niobé en 11 jours de la Martinique, sur lest.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Cincinnati, 24—Arrivé, le Garret de la Nouvelle Orléans. Parti, l'Indiana pour la Nile-Orléans.

Cairo, 24 — Arrivé, le steamer Alice Brown de la Nile-Orléans. Mercure 46.

Louisville, 24—Arrivée, Exporter, Susie Silver et Longworth de la Nile-Orléans.

Partis, l'Exporter et Longworth pour Cincinnati; Susie Silver pour la Nouvelle-Orléans.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 24, midi et demi.—Coton actif; mid. uplands 7 7/8. Orléans 8 à 8 1/8. Vendu 20,000 balles. A livrer de Nile-Orléans pour mars et avril, non au-dessous de low mid. s.

Liverpool, 24, au soir.—Coton, sur la base du mid. uplands. Rien au-dessous de bon ordinaire. Expédié en janvier 7 7/8. Livrable en mars et avril 7 7/8. Sur la base de midd. orléans, rien au dessous de low midd. livrable en mars et avril 7 15/16.

Marchés Américains.

New York, 24, midi.—Actions languissantes et en baisse. Argent 2 1/2. Or 114 1/2. Change long 4.83. Court 4.86 1/2. Bons du gouvernement plats.

New-York, 24, au soir. — Coton plat. Midd. uplands 16. Orléans 16 3/8.

A livrer 37,400 balles aux cotes suivantes: mars 15 15/16; avril 16 11/32 à 16 3/8; mai 16 11/16 à 16 23/32; juin 17; juillet 17 1/4; août 17 3/8; septembre 16 7/8; octobre 16 1/8.

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

Nous résumons, pour l'information de nos lecteurs, le projet d'ordonnance sur les licences à payer pour l'année 1875:

Banques, $1000; banques ne recevant pas de dépôts, $300 par tête d'associé; prêteurs sur gage, par tête $750; vente en achat d'espèces ou valeurs, par tête $500; courtiers en argent, valeurs ou assurances, $100; compagnie ou agence d'assurance contre l'incendie, $500; do., maritimes, $500; do., de rivière, $500, les compagnies mixtes devant payer pour chaque branche; compagnie ou agence d'assurance sur la vie, $500; inspecteurs d'assurance, $25; compagnie ou entreprise de transport, $100; imprimeries, $25; graveurs, lithographes, $15; journaux quotidiens, $50 par associé; théâtres, &c., $250; troupes nomades, $10 par jour pour 10 jours et $5 par jour additionnel; musées, $500; joueurs d'instruments, $5; machines électriques, $10; propriétaires de courses, $500; cockpits, $250; hôtels $150 par associé; pension privée où l'on vend des liqueurs fermentées ou spiritueuses $100 par associé; logements garnis, $25 par associé; tout endroit mal famé ouvert au public et où l'on vend des liquides, $250.

Maison de commerce en gros $100 par associé; maison de commerce de détail, $25 par associé; groceries en gros ou en détail où seront vendues des liqueurs à la bouteille $100; restaurant, $100, le tout par tête d'associé.

Stalle ou place aux courses, fair grounds, pique-nique, &c., pour débits de liqueurs, $5 par jour; sans débit de liqueurs, $2 50; stalle aux marchés pour débit de café, thé, chocolat, aliments cuits, éventaires ou bagnes sur la levée, pour fruits, etc., $10.

Presse à coton, $150 par associé; coton gin, $100; pioneie de coton, $100; hangars à sucre, $500, le tout par associé.

Stalle pour débits de tabac et cigares, $10; gasier ou plombier, $15 marchands-tailleurs, $20; tailleurs, $10; matelassiers, $10, le tout par associé.

Coutisseries où des liqueurs sont vendues à la bouteille, $50, au verre, $100, débits de glace, soda, café, thé, gateaux, $10, aussi par associé.

Agence et courtage de navires, $100, maison d'encan, $100, hôpitaux particuliers, $50, par associé.

Racoleurs de marins, pourveurs d'hôtels et de bateaux, $25, fabricants de voiles, $10, charpentiers ou constructeurs de navires, calfats, tonneliers, fabricants de pompes et d'agrès, $10, chacun.

Bains publics, $15, agence de journaux, d'annonces, de cartes ou de publications, $10, agents de billets ou de fret de chemins de fer, $50, par associé.

Loterie par compagnie $2,500; toute agence de loterie, à payer par le principal ou l'agent, $50.

Courtage de produits ou marchandises et de propriétés, $50, chaque; peseurs ou mesureurs, $30; metteurs en bouteilles de liquides, $50, chacun.

Rafineries $500; entrepôts $75; salles de billards $100; allées de jouquilles $50; galerie de tir, $25; scierie, fabrique de planches, chassis ou persiennes $50 par associé.

Remorqueurs ou bateaux à jobe dans les eaux de la Nouvelle Orléans $50; chantier de navires sans dry dock $50; dry dock avec ou sans chantier $200 par propriétaire.

Entreprises d'enterrements $100 par associé; agents de bateaux $50; colporteurs ou vendeurs de bijoux faux, ou de vêtements et étoffes $50; colporteurs de mercerie, coutellerie, candi, cigares, images, $10.

Entrepreneurs de bâtisses ou de travaux ou sous-entrepreneurs $35; pharmaciens $25; architectes $25; peintres, vitriers, charpentiers, fabricants de citernes $10.

Fonderies de fer et fabriques de machines $150; fonderie de cuivre et fabrique de machines et modèles $50; ferblantier $35; fabrique de machines sans fonderie $25; fabrique de modèles sans fonderie $15; atelier de réparation pour le fer $25; boutique de serrurier, d'armurier, de forgeron $10 par associé.

Laiteries, $30 par associé; débit d'huîtres $10, vente d'huîtres en gros $50, vente d'huîtres crues $25, bureau de placement $25, vétérinaires, pédicures $10; propriétaires de salles pour concerts, bals, réunions $100; toute personne donnant un bal, concert ou une réunion dans un but de profit paiera chaque fois $10.

Toute personne faisant métier d'acheter ou de vendre des animaux devra être munie d'une licence et payer $100, sous peine de $100 d'amende, et en cas de non-paiement de l'amende, d'un mois de prison.

Salon de barbe $10, boulanguerie $10, boucher $10, vidangeur $5, blanchisserie $10.

Agents de réclamations, collecteurs, courtiers de dettes $25.

Agences commerciales de renseignements $250.

Toute personne ayant des pedlarts, charretes ou des brouettes à louer $25.

Toute personne vendant sur ordre ou échantillon $75.

Galeries photographiques $25. Arrimeurs $50. Marchés particuliers $500. Débit de volailles, gibier, légumes, ailleurs qu'au marché $10.

Chaque abattoir $500.

Toute personne trafiquant au Bazar du marché $10. Débitants de fruits ou de poissons seulement dans un marché $10, de légumes $5.

Avocats, notaires, ajusteurs, chirurgiens, dentistes, sages-femmes, $20.

Cafés, brevetés, cabarets, etc., $100. Cafés avec musique instrumentale $250; do $500; avec représentations théâtrales $1000.

Manèges, vélocipédromes, cercles à patiner $50.

Toute personne qui exercera plus d'une profession ou métier paiera la licence prévue pour chaque.

Toute profession ou métier non énuméré $10.

Tout wagon d'express ou de transport à un cheval $10; à deux chevaux ou plus $20; tout chariot à un cheval $25, à 2 chevaux ou plus $35; diables à grandes roues; $10; charrettes à 4 roues et à ressorts, à un cheval $10, à deux chevaux $15; charrettes à bière $15. Tout conducteur d'un véhicule demandé ci-dessus $10.

Charrette de jardinier $5 par an, charrette à vendre de laitier $10. Charrette à bras $5 par an.

Voiture de louage $10, cocher de voiture à louer ne stationnant pas sur la voie publique, à un cheval $5 00, à deux chevaux ou plus $10; cocher de voiture à louer stationnant sur la voie publique, à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $20.

Tout propriétaire ou cocher d'omnibus qui voudra le prendre $50, le propriétaire ou conducteur de tout char employé pour pleasure ou hackney, passant sur un chemin de fer, $10.

Pour les autres, &c.

Règlement de voirie. Les propriétaires ou locataires de tout char employé pour pleasure ou hackney, passant sur un chemin de fer, $10